

REPÈRES 2021

ACTIVITÉ ET SYNTHÈSE DES COMPTES
DE L'INSTITUT PASTEUR

L'INSTITUT PASTEUR AUJOURD'HUI



Missions sociales

Depuis sa fondation, l'Institut Pasteur exerce son activité autour de quatre missions sociales.

La recherche

En pointe en matière de pathologies infectieuses, ses équipes se consacrent également aux neurosciences, à la biologie du développement ou à la génomique. Depuis sa création, dix de ses chercheurs ont reçu le prix Nobel de médecine.

L'enseignement

Les 60 cours proposés par son Centre d'enseignement sont suivis chaque année par plus de 1 200 étudiants, doctorants et professionnels issus du monde entier. L'Institut Pasteur est également un centre de formation pour les quelque 600 jeunes scientifiques qui choisissent d'effectuer leurs travaux de doctorat ou de master dans ses laboratoires.

Les actions de santé publique

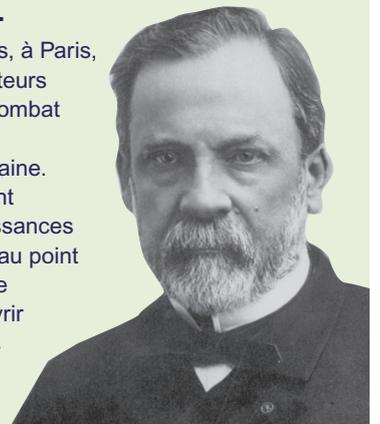
Au sein de son Centre médical ou de ses équipes dédiées à la surveillance des maladies, l'Institut Pasteur développe une mission de santé publique, de veille et d'alerte sanitaire, en étroite relation avec les autorités de santé.

Le développement des applications de la recherche

L'innovation et le transfert de technologie sont favorisés à l'Institut Pasteur, au bénéfice d'avancées diagnostiques, vaccinales ou thérapeutiques pour les patients.

Créé en 1887 par Louis Pasteur, l'Institut Pasteur est une fondation de recherche biomédicale à but non lucratif, reconnue d'utilité publique.

Au cœur de son campus, à Paris, plus de 2 800 collaborateurs mènent aujourd'hui le combat contre les maladies qui menacent la santé humaine. Leurs travaux permettent d'améliorer nos connaissances sur le vivant, de mettre au point de nouveaux moyens de prévention et de découvrir de nouvelles approches thérapeutiques.



2 876

collaborateurs
au 31/12/2021

471

salariés d'autres
organismes de recherche

2 364

salariés de
l'Institut Pasteur

41

stagiaires-élèves

77

nationalités
sur le campus

12

départements
de recherche

143

entités
de recherche

59%

de femmes*

41%

d'hommes*

42,3 ans

Âge moyen

* Parmi les salariés

Réseau international

Comme l'avait souhaité Louis Pasteur, les missions sociales de l'Institut Pasteur se déploient à l'échelle mondiale, à travers le Pasteur Network (anciennement Réseau International des Instituts Pasteur), composé de 33 membres, et avec une attention constante portée au transfert technologique et à la valorisation économique des découvertes issues des laboratoires de l'Institut.

Ces organisations sont associées dans des partenariats en matière de recherche scientifique, de formation et de services de santé publique. L'Institut Pasteur collabore également avec les plus grands acteurs internationaux pour faire progresser les connaissances sur le vivant.



Financement

Le modèle économique de l'Institut Pasteur est caractérisé par une pluralité de sources de financement, publiques et privées, mises au service d'un objet social profondément ancré dans une perspective de long terme : contribuer à la prévention et au traitement des maladies par la recherche et ses applications, l'enseignement, et des actions de santé publique.

354,4 M€

RESSOURCES 2021

Les ressources de l'Institut Pasteur – 354,4 M€ en 2021 – reposent sur quatre sources de financement : les ressources collectées auprès du public (mécénat, dons et legs collectés directement et revenu du patrimoine financier et immobilier issu de la générosité publique), les activités propres et la valorisation de la recherche pasteurienne, les contrats de recherche et les subventions de l'État. Ce modèle économique original garantit l'indépendance de la politique de recherche de l'Institut et sa réactivité face aux urgences sanitaires. La générosité du public joue un rôle essentiel dans le financement de ses recherches puisque les legs, donations, assurances-vie et dons assurent plus d'un tiers des ressources de la fondation, ce qui est considérable.

L'Institut Pasteur se doit de détenir et faire prospérer un patrimoine qui s'est constitué au cours de son histoire ; sa bonne gestion garantit la capacité de l'Institut Pasteur à réaliser ses missions sociales sur le long terme. Dans ce cadre, les ressources annuelles de l'Institut Pasteur ont vocation non seulement à couvrir les dépenses engagées pour la réalisation de ses missions sociales, à ses charges de collecte de fonds et au fonctionnement de l'Institut, mais aussi à abonder ses fonds propres, lui permettant de financer ses futurs projets d'investissement et les programmes de recherche réalisés sur plusieurs années.

Les ressources collectées auprès du public

La contribution de la générosité publique au sein des sources de financement de l'Institut Pasteur maintient une bonne dynamique après une année 2020 très atypique ; 112,4 M€ ont été collectés en 2021. Au-delà des missions sociales, la générosité publique collectée a financé les charges de collecte de fonds et de fonctionnement de l'Institut Pasteur.



ORGANISATION DE L'INSTITUT PASTEUR

Alliant les nécessités d'une gestion rigoureuse et d'une réactivité forte, la direction, le conseil d'administration et l'Assemblée sont les principaux maillons qui permettent à l'Institut de faire avancer la recherche.

LA DIRECTION

Le directeur général, personnalité scientifique, assure le fonctionnement de l'Institut Pasteur, nomme aux emplois autres que ceux pourvus en conseil d'administration et ordonnance les dépenses. Il est le représentant légal de l'Institut Pasteur. Il prépare les orientations stratégiques soumises au conseil d'administration. Il est appuyé par le conseil scientifique et le comité de direction pour en assurer la bonne exécution.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires de l'Institut Pasteur. Il se prononce sur les orientations stratégiques présentées par le directeur général, vote le budget et approuve les comptes, nomme les membres de la direction générale et les titulaires des fonctions scientifiques supérieures, décide des prises de participation au capital de sociétés et de l'évolution des structures de recherche. Les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions bénévolement.

L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée est chargée de nommer les membres du conseil d'administration, hors les membres de droit ; elle adopte le règlement intérieur de la fondation, approuve le rapport annuel du conseil d'administration et, le cas échéant, approuve les modifications des statuts de l'Institut Pasteur.

Nos statuts sont disponibles sur www.pasteur.fr

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Les ressources

Les ressources collectées auprès du public s'élèvent à **112,4 M€** en 2021, en décroissance par rapport à 2020, année de forte contribution des dons en raison de la crise sanitaire.

Elles correspondent aux dons, mécénats et legs (affectés ou non affectés) collectés (**87,7 M€**) ainsi qu'aux autres ressources liées à la générosité du public (**24,7 M€**).

Cette seconde rubrique intègre les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes pour 2 M€ ainsi que les revenus générés par les actifs issus de la générosité du public pour 22,8 M€ :

- revenus du patrimoine immobilier de rapport (4,7M€),
- produits issus de placements financiers (9,8 M€),
- produits nets liés à des cessions d'actifs (0,8 M€),
- autres produits sur legs (7,4 M€).

Par convention, la part des produits financiers assimilés à des produits issus de la générosité du public est calculée en fonction du poids relatif, dans les comptes annuels, de la générosité du public dans les ressources courantes et exceptionnelles (hors composante financière). Cette part ainsi calculée s'élève, pour l'année 2021, à 29,8 % (vs 33,4 % en 2020).

Les produits non liés à la générosité du public s'élèvent à **103,2 M€** en 2021 et regroupent :

- Les contributions financières (**23,4 M€**) dont les contrats de R&D conclus avec les industriels, les contrats de recherche et autres financements sur fonds privés et fonds en provenance de structure collectrices de générosité du public (FRM, AFM, LNCC...),
- Les autres produits (**79,8 M€**) composés des autres ressources de l'Institut Pasteur :
 - les redevances (24,6 M€),
 - les produits financiers non affectés aux ressources issues de la générosité du public (25,7 M€),
 - les ventes et services (20 M€) et

En millions d'euros

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2021	
	TOTAL	dont générosité du public
Produits par origine		
1. Produits liés à la générosité du public	112,4	112,4
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats	87,7	87,7
Dons manuels	23,9	23,9
Legs, donations et assurances-vie	55,4	55,4
Mécénats	8,5	8,5
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	24,7	24,7
2. Produits non liés à la générosité du public	103,2	
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	23,4	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	79,8	
3. Subventions et autres concours publics	109,6	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	9,9	1,3
5. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	19,2	6,0
TOTAL DES PRODUITS	354,4	119,7
Charges par destination		
1. Missions sociales	254,5	90,0
1.1 Réalisées en France	237,4	87,4
Actions réalisées par l'organisme	234,9	86,8
Recherche	199,0	77,5
Actions de Santé publique	13,1	3,4
Enseignement	3,7	1,0
Développement des applications de la recherche	19,1	5,0
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	2,5	0,6
1.2 Réalisées à l'étranger	17,1	2,6
Actions réalisées par l'organisme	7,1	0,0
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	10,0	2,6
2. Frais de recherche de fonds	18,6	15,1
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	15,1	15,1
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	3,5	0,0
3. Frais de fonctionnement	38,9	10,1
4. Dotations aux provisions et dépréciations	7,5	0,0
5. Impôt sur les bénéficiaires		
6. Report en fonds dédiés de l'exercice	22,7	4,5
TOTAL DES CHARGES	342,2	119,7
EXCÉDENT OU DÉFICIT	12,2	0,0

– les autres produits (9,5 M€) dont les revenus des immeubles de rapport non issus de la générosité du public, les quote-parts de résultat des établissements secondaires et les plus-values réelles sur titres de patrimoine et de participation.

Les subventions et autres concours publics **109,6 M€** (vs 114,1 M€ en 2020) comprennent principalement les

subventions publiques pour 62,8 M€ et les contrats de recherche publics pour 39,2 M€.

Les reprises de provisions (**9,9 M€**) comprennent essentiellement les reprises sur provisions pour risques et charges liées aux activités courantes de l'Institut Pasteur : reprises d'exploitation (1,4 M€), reprises de provision clients (3,1 M€) et reprise de la provision

d'indemnités de départ en retraite (2,6 M€).

L'utilisation des fonds dédiés s'élève à **19,2 M€** et concerne les dons et mécénat pour 6 M€ et les autres sources de financement pour 13,2 M€.

Les emplois

Les missions sociales s'élèvent à **254,5 M€**, représentent 74,4 % du total des charges inscrites au compte de résultat, stables par rapport à 2020 (250,8 M€) avec cependant des évolutions contrastées :

- en augmentation sur le périmètre national de 4,3 M€, Recherche (+5,7 M€), Actions de Santé publique (+2,7 M€), développement des applications de la recherche (-6,1 M€).
- en légère décroissance sur les actions réalisées à l'étranger (-0,6 M€) particulièrement sur les versements aux partenaires de projets de recherche, tendance compensée par la constitution d'une dotation à la fondation abritée « Pasteur Network Foundation » pour 5 M€.

Les frais de recherche de fonds (18,6 M€ et 5,5 % des emplois) comprennent les frais d'appel à la générosité du public

En millions d'euros

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE – EXERCICE 2021			
TOTAL DES PRODUITS	0,0	dont générosité du public	0,5
TOTAL DES CHARGES	0,0	dont générosité du public	0,0

(15,1 M€) « dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser les actions ». Ils correspondent aux frais engagés pour collecter des fonds auprès du public (dons et legs principalement) et aux frais de gestion des actifs issus de la générosité du public et des charges sur legs.

Les frais de recherche d'autres ressources représentant « les frais engagés dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics » s'élèvent à 3,5 M€ et outre les dépenses liées aux activités du service des contrats de recherche et autres actions destinées à collecter des fonds ne relevant pas de la générosité du public (1,1 M€), intègrent en 2021 des charges issues des actifs (immeubles de rapport) non issus de la générosité du public (2,4 M€).

Les frais de fonctionnement (38,9 M€), représentent 11,4 % du total des

charges de l'exercice inscrites au compte de résultat correspondent :

- Aux charges directes rattachées aux directions de l'Institut Pasteur (direction générale, financière, direction des ressources techniques, direction des systèmes d'information, juridique...) charges d'activité ou autres charges, soit 87 % du total,
- Aux charges indirectes de ces mêmes directions, non spécifiquement affectables aux diverses activités, soit 13 % du total.

Les dotations aux provisions et dépréciations (7,5 M€ pour 2021) correspondent aux provisions de gestion courante (3 M€), à des provisions exceptionnelles (2,5 M€) pour dépréciation d'éléments d'actif du patrimoine immobilier et amortissements exceptionnels sur des éléments d'actifs du campus et autres provisions sur titres de patrimoine et de participation (2 M€).



SITUATION FINANCIÈRE

Le résultat courant affiche en 2021 un excédent de 12,1 M€ contre 8,1 M€ en 2020 soit une variation de +4,0 M€. Cet excédent se compose d'une augmentation du déficit d'exploitation de 12,5 M€ et d'une augmentation de l'excédent financier de 16,6 M€.

L'augmentation du déficit d'exploitation est principalement due aux revenus exceptionnels générés en 2020 dans le cadre de la Covid-19 tant au niveau de la collecte GP (-15 M€) qu'au niveau des contrats de recherche (-9,5 M€) ou de licences (-21 M€). L'effet non récurrent de ces ressources « atypiques » a été atténué par une diminution des charges d'exploitation de (-9,9 M€).

Quant à la variation positive du résultat financier, elle correspond à une augmentation des produits issus des placements long-terme.

Le résultat net s'établit à **+12,2 M€** contre +6,3 M€ en 2020, soit une hausse de **5,9 M€**.



Bilan consolidé

En millions d'euros

	2020	2021
Actif immobilisé	995,6	1 016,4
Actif circulant	318,0	332,3
Écarts de conversion actif	0,9	0,3
TOTAL ACTIF	1 314,5	1 349,0
Fonds propres	856,4	883,9
Autres fonds propres	40,2	37,4
Fonds reportés et dédiés	144,5	162,2
Provisions pour risques et charges	63,7	60,0
Dettes	209,0	205,3
Écarts de conversion passif	0,7	0,2
TOTAL PASSIF	1 314,5	1 349,0

Compte de résultat consolidé

En millions d'euros

	2020	2021
Total produits d'exploitation	328,2	307,5
Total charges d'exploitation	340,1	330,2
Contribution des établissements Hors Métropole	2,4	0,6
EXCÉDENT OU DÉFICIT D'EXPLOITATION	-9,5	-22,1
Total produits financiers	20,5	37,0
Total charges financières	2,8	3,0
Contribution des établissements Hors Métropole	0,0	0,2
EXCÉDENT OU DÉFICIT FINANCIER	17,6	34,2
EXCÉDENT OU DÉFICIT COURANT	8,1	12,1
Total produits exceptionnels	13,3	9,3
Total charges exceptionnelles	12,4	8,1
Contribution des établissements Hors Métropole	-0,1	0,3
EXCÉDENT OU DÉFICIT EXCEPTIONNEL	0,8	1,5
Intéressement des salariés	2,5	1,5
EXCÉDENT OU DÉFICIT NET	6,3	12,2

Le patrimoine de l'Institut Pasteur

Reconnu d'utilité publique depuis sa création en 1887, l'Institut Pasteur se doit de détenir et d'entretenir un patrimoine qui a été constitué au cours de son histoire ; la bonne gestion de cette dotation garantit sa capacité à réaliser ses missions sociales sur le long terme.

L'Institut Pasteur dispose donc d'un patrimoine « productif », c'est-à-dire qui génère des revenus. Pour l'année 2021, il s'élève à 1,11 milliard d'euros, dont 21 % investis dans l'immobilier, 64 % en valeurs mobilières, 11 % en trésorerie et 4 % en capital-investissement/partneriats stratégiques. En 2021, ce patrimoine a généré 39,6 M€ de revenus (loyers, coupons/dividendes et intérêts de trésorerie).

Les ressources annuelles de l'Institut Pasteur ont pour vocation non seulement à couvrir les dépenses courantes de l'exercice liées à la réalisation de ses missions et au fonctionnement de l'Institut mais aussi à abonder son fonds de dotation ou le report à nouveau.

21 %

Immobilier

64 %

Valeurs mobilières

11 %

Trésorerie

4 %

Capital-investissement/
partneriats stratégiques

LES TEMPS FORTS DE 2021

Covid-19 : plus de 200 publications

L'Institut Pasteur s'est mobilisé contre l'infection par le coronavirus SARS-CoV-2 au tout début de la pandémie de Covid-19, dès janvier 2020. Une centaine de projets de recherche avaient alors été lancés et plus de 400 chercheurs mobilisés. Ces recherches ont porté leurs fruits puisqu'en 2021, plus de 200 études ont été publiées sur la modélisation de la dynamique épidémique, l'identification des lieux de transmission, l'analyse de la réponse immunitaire, la relation hôte-virus...



Task force Coronavirus de l'Institut Pasteur le 3 mars 2020.

Une de nos équipes a par exemple élucidé, en collaboration avec l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, le mécanisme induisant la perte d'odorat chez les patients infectés par le SARS-CoV-2 : celui-ci infecte les neurones sensoriels et provoque une inflammation persistante de l'épithélium et du système nerveux olfactif. De plus, chez les patients porteurs de manifestations cliniques, la présence du virus dans l'épithélium olfactif est durable. Une autre de nos équipes a identifié et caractérisé un anticorps monoclonal neutralisant le SARS-CoV-2, en développement préclinique.

L'Institut Pasteur a poursuivi le séquençage et la surveillance génomique des souches virales en circulation, et a participé à l'information du public et au conseil des pouvoirs publics. La crise Covid-19 a confirmé son rôle majeur dans la lutte contre les maladies infectieuses.

L'Institut de l'audition prend son essor

Centre de l'Institut Pasteur ouvert en 2020, l'Institut de l'Audition (IdA), **premier centre de recherche dédié à l'audition en France, vise à améliorer la compréhension des mécanismes conditionnant le fonctionnement du système auditif.** Ses équipes développent des approches translationnelles pour améliorer la prise en charge des patients, élaborer des outils de diagnostic des atteintes auditives, développer des approches thérapeutiques innovantes chez l'enfant comme chez l'adulte, fondées sur les avancées de la connaissance scientifique fondamentale.



L'IdA a ouvert en mars 2021 le Centre de recherche et d'innovation en audiologie humaine (CERIAH), qui conduit plusieurs travaux dont un projet sur l'intelligence artificielle embarquée pour l'appareillage des personnes atteintes de neuropathie auditive. 2021 a aussi vu les équipes de l'institut

développer des thérapies ciblées de l'oreille interne, dont des thérapies géniques, un implant optogénétique ou encore des outils de télémedecine...

AUTRES AVANCÉES DE LA RECHERCHE

Voici quelques découvertes scientifiques importantes faites en 2021 par les chercheurs de l'Institut Pasteur

Asthme : un candidat-vaccin prometteur

Un nouveau vaccin testé en laboratoire, ciblant deux médiateurs de la réponse immunitaire induite par l'asthme allergique chronique, réduit les symptômes et déclenche une réponse immunitaire durable. Cette solution thérapeutique abordable et efficace doit être confirmée par des essais cliniques.

Des génomes entiers assemblés sur de simples ordinateurs portables

Les chercheurs de l'Institut Pasteur, en collaboration avec un laboratoire du MIT, ont développé un nouveau logiciel capable de reconstituer un génome humain en moins de 10 minutes (au lieu de plus de 24 h), sur un simple ordinateur portable. De nombreux domaines, comme les recherches sur le microbiote ou l'antibiorésistance, pourront bénéficier de cette avancée.

Lymphomes : une exploration en temps réel pour améliorer les immunothérapies

Des chercheurs ont visionné le fonctionnement d'anticorps monoclonaux utilisés pour traiter les lymphomes B, en direct et au cœur de la tumeur grâce à des techniques d'imagerie innovantes. Ils ont ainsi pu mettre en lumière certaines défaillances de ces anticorps, en vue d'augmenter leur efficacité.

Essai clinique de phase I réussi pour un vaccin contre la shigellose

Les bactéries *Shigella*, contre lesquelles il n'existe actuellement aucun vaccin, sont responsables de diarrhées sévères chez les enfants. Elles causent 200 000 décès par an. Un essai clinique de phase I d'un candidat-vaccin développé à l'Institut Pasteur a montré qu'il était sûr, bien toléré et fortement immunogène, ce qui ouvre la voie à son évaluation dans des populations cibles.

Nouvelle stratégie pour le contrôle du VIH

Malgré un traitement efficace, le VIH peut persister dans les ganglions lymphatiques. Des chercheurs ont dévoilé le mécanisme par lequel les cellules tueuses naturelles apprennent à détruire spécifiquement des cellules infectées. Lors d'une étude préclinique, ils ont réussi à induire ces cellules et réduire le réservoir viral dans les ganglions.



DONNER EN CONFIANCE

L'Institut Pasteur se soumet à des organes de contrôle indépendants pour offrir à ses donateurs et partenaires toutes les garanties de transparence. Par ailleurs, un contrôle interne exercé par un comité d'audit et financier, un comité des nominations et rémunérations et un comité consultatif des placements, donne des gages supplémentaires d'une gestion rigoureuse et sous contrôle.

Agrément du Don en Confiance

Cet organisme à but non lucratif exerce depuis 30 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique.

Son action se fonde sur l'élaboration des **Règles de déontologie**, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le **Contrôle continu** des engagements souscrits.

Sa position lui permet de combiner la nécessaire indépendance de jugement avec la proximité des acteurs du mouvement associatif.

Les 3 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Don en Confiance concernent la gouvernance, la gestion et la communication.

L'Institut Pasteur, membre fondateur, fait partie de plus de 95 organisations labellisées par le Comité de la Charte du Don en Confiance.



www.donenconfiance.org

Certification des comptes

Les chiffres présentés sont issus des comptes 2021 qui ont été certifiés par un Commissaire aux Comptes indépendant, le cabinet KPMG audit.



Certification Afnor

Le service des legs et de la gestion du patrimoine immobilier de l'Institut Pasteur détient la certification ISO 9001-2008 de l'AFNOR depuis 2011, ce qui illustre l'attention portée à la qualité de nos process.

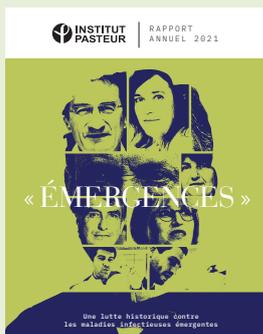


Institut Pasteur

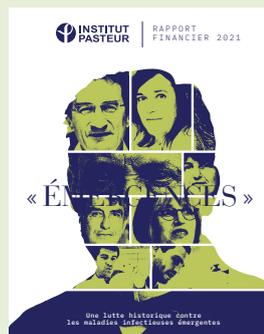
25-28, rue du Docteur Roux
75724 Paris Cedex 15
www.pasteur.fr

NOS PUBLICATIONS

Vous pouvez retrouver et télécharger nos publications sur le site : www.pasteur.fr ou les demander auprès de notre service Donateurs :
Tél. 01 40 61 33 33
dons@pasteur.fr



Rapport annuel 2021



Les comptes 2021



La lettre de l'Institut Pasteur